

SCHÉMA PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

SOMMAIRE

1. Objectifs et stratégie numérique de TAKOMA favorisant l'inclusion des Personnes en Situation de Handicap

- 1.1. Les objectifs stratégiques numériques de TAKOMA
- 1.2. Les périmètres

2. Gouvernance

3. Organisation prévisionnelle sur 3 ans selon 3 axes

- 3.1. Process de recrutement et fiches de poste incluant la compétence Accessibilité Numérique
- 3.2. Sensibilisation et Formation interne et externe
- 3.3. Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les outils de communication externe envers le public

4. Plans annuels

- 4.1. Plan d'action 2026
- 4.2. Plan d'action 2027
- 4.3. Plan d'action 2028

--
Version 1.1 du 16/07/2026
--

1. OBJECTIFS ET STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE TAKOMA FAVORISANT L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique vise à garantir l'accessibilité progressive et durable des services de communication au public de l'entreprise : le site internet, l'intranet, les progiciels dès lors qu'ils constituent des applications utilisées au travers d'un navigateur web ou d'une application mobile ; conformément aux obligations réglementaires françaises (notamment RGAA) et aux bonnes pratiques d'inclusion.

1.1. Les objectifs stratégiques numériques de TAKOMA

1. Assurer l'égalité d'accès aux informations de l'entreprise par nos clients, prospects, collaborateurs, candidats, sous-traitants, partenaires du Groupe.
2. Intégrer l'accessibilité numérique dès la conception (approche *by design*) dans le développement de nos propres outils de communication (auteur).
3. Sécuriser la conformité réglementaire.

1.2. Les périmètres

- Périmètre interne :
 1. supports numériques de communication interne,
 2. processus de recrutement,
 3. adaptation IT pour faciliter l'utilisation des supports numériques de communication et des progiciels de l'entreprise par les collaborateurs en situation de handicap,
 4. formation interne.
- Périmètre externe :
 1. supports numériques de communication externe,
 2. applications web ou mobiles conçues et développées par TAKOMA pour TAKOMA.
- Ne sont pas compris dans ces périmètres :
 1. les modules digitaux de formation conçus et produits pour nos clients,
 2. les supports numériques de communication externe ainsi que les applications web ou mobiles à destination du public, conçus et produits pour nos clients sauf demande spécifique émise de leur part (cahier des charges, offre),
 3. les supports numériques de communication externe conçus et produits pour nos clients dans le cadre de détachement de collaborateurs. Le cadre de la société de détachement prime alors sur le Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique de TAKOMA.

2. GOUVERNANCE

2.1. Le cadre

1. **Le sponsor Accessibilité Numérique :**
Direction générale
2. **Le Référent Accessibilité Numérique** chez TAKOMA :
Olivier SOLER – Directeur Performance Organisationnelle
3. **Le comité de pilotage :**
Sponsor Accessibilité Numérique, Référent Accessibilité Numérique, un membre du Service RH, un membre de la DSI, un membre du Service Communication & Marketing, un membre du Comité Handicap.
4. **Le rythme de suivi :**
Une revue semestrielle et un bilan annuel.

2.2. Les indicateurs de pilotage (non exhaustifs et pouvant évoluer dans le temps)

- Nombre de supports ayant été amélioré pour l'accessibilité,
- Taux de conformité RGAA des supports numériques de communication externe,
- Taux de conformité RGAA des applications web ou mobiles développées par et pour TAKOMA,
- Taux de conformité RGAA des modules digitaux de formation interne,
- Nombre de collaborateurs sensibilisés et formés à l'accessibilité numérique,
- Taux de satisfaction des collaborateurs en situation de handicap.

2.3. Le Référent Accessibilité Numérique chez TAKOMA

- Périimètre d'action :
Le Référent Accessibilité Numérique veille à la mise en place des principes d'accessibilité numérique sur son périmètre et à ce titre, il :
 1. propose un plan d'amélioration de l'accessibilité numérique des supports internes créés par TAKOMA,
 2. s'assure de la bonne déclaration d'accessibilité des services externes conformément au Référentiel Général de l'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), ainsi que la mise à jour du plan d'action annuel,
 3. est membre du Comité de pilotage du Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique de TAKOMA,
 4. veille à la professionnalisation progressive des équipes et les accompagne dans leurs montées en compétence,

5. veille à la bonne exploitation des remontées des salariés en situation de handicap pour signaler d'éventuels défauts d'accessibilité.

3. ORGANISATION PREVISIONNELLE SUR 3 ANS SELON 3 AXES

3.1. Process de recrutement et fiches de poste incluant la compétence Accessibilité Numérique

Une attention particulière va être portée sur les compétences en matière d'accessibilité numérique des collaborateurs intervenant sur les services numériques (UX/UI, communicants, chefs de projet digitaux, développeurs front, concepteur de solution, data scientist, ...), lors de la création des fiches de postes et des procédures de recrutement.

3.2. Sensibilisation et formation interne et externe

Tout au long de la période d'application de ce schéma, des actions de formation et de sensibilisation vont être organisées afin de permettre aux collaborateurs intervenants sur les sites et les applications de développer, éditer, mettre en ligne et communiquer des contenus accessibles ; et plus largement à l'ensemble des collaborateurs de TAKOMA.

Les moyens :

- **Sensibilisation des collaborateurs de l'entreprise au handicap par :**
 - la Charte Handicap TAKOMA,
 - le Kit « Sensibilisation Handi'cap by TAKOMA »,
 - la communication d'affichage,
 - la communication numérique interne (intranet, newsletter, Engage),
 - la participation occasionnelle à des évènements liés au Handicap (exemple semaine de la SEEPH).
- **Formation des collaborateurs de l'entreprise au handicap par :**
 - des modules de formation aux handicaps sur la plateforme LMS de TAKOMA,
 - des fiches d'information et de bonnes pratiques sur les handicaps dans le milieu professionnel,
 - des ateliers sur les handicaps animés par les Référents Handicap, le Référent Accessibilité Numérique et/ou le Comité Handicap (en distanciel, en présentiel).

3.3. Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les outils de communication externe envers le public

Les supports numériques de communication externe conçues et produites par TAKOMA doivent quand cela est possible contenir les fonctionnalités suivantes :

- des sous-titres (sur les vidéos),
- des VO,
- des PDF accessibles,
- des textes alternatifs (sur les images),
- pas d'utilisation de faux gras,
- une conformité RGAA.

Sont concernés les supports numériques de communication externe suivants (liste non exhaustive) :

- le site web TAKOMA,
- la newsletter client,
- les showreels métiers,
- la carte de vœux annuel,
- les signatures de mail « communication »,
- les invitations aux événements externes,
- la communication sur les Réseaux Sociaux,
- ...

4. PLANS ANNUELS : 2026, 2027 ET 2028

4.1. Plan d'action 2026

- **Objectifs :**
 1. Mise en conformité d'au moins 50% des supports existants en communication externe,
 2. Sensibilisation au handicap pour l'ensemble des collaborateurs,
 3. Diffusion de la Charte Handicap,
 4. Montée en compétence des équipes concernées par l'accessibilité numérique en communication externe.
- **Actions opérationnelles :**

Actions	Responsables	Statut (en cours / terminé / à venir)	Indicateurs
Désignation d'un Référent Accessibilité Numérique	Gouvernance / Pôle IT & Innovation / DSI	Terminé	
Audit des supports numériques existants en communication externe	Service Communication & Marketing / Référent Accessibilité Numérique	En cours	% accessibilité
Mise en conformité d'au moins 50% des supports numériques de communication externe	Service Communication & Marketing / Référent Accessibilité Numérique / Pôle IT & Innovation	En cours	% de documents accessibles % accessibilité
Sensibilisation des collaborateurs TAKOMA au handicap via le Kit « Sensibilisation Handi'cap by TAKOMA » et la SEEPH annuelle	Comité Handicap / Référents Handicap	En cours	% collaborateurs sensibilisés
Diffusion de la Charte Handicap	Gouvernance / Comité Handicap / Référents Handicap / CSE	En cours	Signature et diffusion de la Charte Handicap
Formation (interne et autoformation) des équipes concernées par la communication externe : chefs de projet, concepteurs, graphistes, développeurs et communicants	Service RH / Référent Accessibilité Numérique / Référents « Accessibilité » métiers	En cours	% équipes formées

4.2. Plan d'action 2027

- **Objectifs :**
 1. Charte graphique TAKOMA accessible,
 2. Mise en conformité d'au moins 90% des supports existants en communication externe,
 3. Evaluation des supports numériques de communication internes et externes par des personnes en situation de handicap dans l'entreprise,
 4. Evaluation des sites internet du Groupe TAKOMA,
 5. Sensibilisation des managers et service RH au handicap,
- **Actions opérationnelles :**

Actions	Responsables	Statut (en cours / terminé / à venir)	Indicateurs
Mise en conformité d'au moins 90% des supports numériques de communication externe	Service Communication & Marketing / Référent Accessibilité Numérique / Pôle IT & Innovation	A venir	% de documents accessibles % accessibilité
Mise en conformité de la Charte graphique TAKOMA	Direction / Service Communication & Marketing / Référent A.N.	À venir	% accessibilité
Audit des supports numériques de communication existants (internes et externes) par des PSH de chez TAKOMA	Service Communication & Marketing / Référent A.N. / Comité Handicap	À venir	% accessibilité
Sensibilisation des équipes du Service RH et des managers au handicap	DRH / Direction / Comité Handicap / Référents Handicap	À venir	% équipes formées
Audit de la plateforme LMS de TAKOMA (L'Akadémie) et des contenus de formation interne (modules, documentation PDF éditée par TAKOMA)	Référent A.N.	À venir et en cours	% accessibilité
Audit des sites internet du Groupe TAKOMA	Référent A.N.	À venir	% accessibilité

4.3. Plan d'action 2028

- **Objectifs :**
 1. Mise en conformité tout ou partielle de la plateforme LMS de TAKOMA (L'Akadémie),
 2. Mise en conformité des sites internet du Groupe TAKOMA,
 3. Animations régulières de sensibilisation à l'accessibilité universelle,
 4. Mise à niveau de la conformité en lien avec les évolutions réglementaires.
- **Actions opérationnelles :**

Actions	Responsables	Statut (en cours / terminé / à venir)	Indicateurs
Mise en conformité des supports numériques de communication existants (internes et externes) suite de l'audit fait par un PSH de TAKOMA	Service Communication & Marketing / Référent A.N. / Pôle IT & Innovation	À venir	% de documents accessible % accessibilité
Mise en conformité totale ou partielle de la plateforme LMS de TAKOMA « L'Akadémie »	Référent A.N. / Pôle IT & Innovation	À venir	% accessibilité
Mise en conformité d'au moins 50% modules internes et des documents existants sur l'Akadémie	Pôle Global Learning / Référent A.N. / Comité Handicap	À venir	% documents accessibilité % accessibilités
Mise en conformité des sites internet du Groupe TAKOMA	Pôle IT & Innovation / Référent A.N. / Service Communication & Marketing	À venir	% accessibilité
Animations régulières de sensibilisation à l'accessibilité universelle	Comité Handicap / Référents Handicap / Référents Accessibilité métiers	À venir	% collaborateurs sensibilisés
Mise à niveau de la conformité en lien avec les évolutions réglementaires	Référent A.N. / Référents Handicap	À venir	% accessibilité

PSH : Personne en Situation de Handicap

Fait le 13/03/2026, à Rueil-Malmaison

Pour la Société TAKOMA
Date: 13/03/2026
M. Ferréol MAYOLY Qualité : Président
Signature : 